

11. En ce temps-là vous ne serez plus dans la confusion pour toutes les œuvres criminelles par lesquelles vous avez violé ma loi, parce que j'exterminerai du milieu de vous ceux qui, par leurs paroles pleines de faste, vous entretenaient dans votre orgueil, et que vous ne vous élèverez plus à l'avenir de ce que vous possédez ma montagne sainte.

12. Mais je laisserai au milieu de vous un peuple pauvre et destitué de toute chose; et ils espéreront au nom du Seigneur.

13. Ceux qui resteront d'Israël ne commettront point d'iniquité, et ne diront point de mensonge: il n'y aura point dans leur bouche de langue trompeuse, parce qu'ils seront comme des brebis qui paissent et qui se reposent, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.

14. Fille de Sion, chantez des cantiques de louanges: Israël, poussez des cris d'allégresse: fille de Jérusalem, soyez remplie de joie, et tressaillez de tout votre cœur;

15. Le Seigneur a effacé l'arrêt de votre condamnation, il a éloigné de vous vos ennemis: le Seigneur le roi d'Israël est au milieu de vous, vous ne craignez plus à l'avenir aucun mal.

16. En ce jour-là on dira à Jérusalem: Ne craignez point: que vos mains ne s'affaiblissent point, ô Sion!

17. Le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort, est au milieu de vous: c'est lui-même qui vous sau-

11. In die illa non confunderis super cunctis adinventionibus tuis quibus prævaricata es in me, quia tunc auferam de medio tui magniloquos superbiae tuæ, et non adjicies exaltari amplius in monte sancto meo.

12. Et derelinquam in medio tui populum pauperem et egenum, et sperabunt in nomine Domini.

13. Reliquiæ Israel non facient iniquitatem, nec loquentur mendacium, et non inuenietur in ore eorum lingua dolosa; quoniam ipsi pascentur, et accubabunt, et non erit qui exterreat.

14. Lauda, filia Sion; júbila, Israel; lætare, et exulta in omni corde, filia Jerusalem.

15. Abstulit Dominus judicium tuum, avertit inimicos tuos; rex Israel Dominus in medio tui, non timebis malum ultra.

16. In die illa dicetur Jerusalem: Noli timere: Sion, non dissolvantur manus tuæ.

17. Dominus Deus tuus in medio tui fortis, ipse salvabit; gaudebit super te

12. *Populum pauperem et egenum.* Ce sont les apôtres et les premiers chrétiens qui fondèrent l'Eglise de Jérusalem, où l'on vit de si beaux exemples de foi, de dévouement et de charité. Ces chrétiens étaient pauvres pour la plupart, car nous voyons saint Paul organiser des collectes en leur faveur dans les autres Eglises qu'il avait fondées.

14. *Lauda, filia Sion.* Ceci peut se rapporter à la conversion des Juifs à la fin des temps. Quelle sera la joie de cette nation réunie et incorporée à l'Eglise de Jésus-Christ, lorsque, dit Mézenguy, ce roi d'Israël plein de miséricorde, montrera qu'il ne l'a point oublié, qu'il a effacé l'arrêt de sa condamnation, qu'il est présent au milieu d'elle, qu'il s'est réconcilié avec elle, et qu'il met en elle son plaisir et sa joie!

et offerent mihi munera in signum obedientiæ. — *Supplices mei.* Mihi supplicantes, et me ut Deum colentes. — *Filii dispersorum meorum.* Filii Ecclesiæ variis regionibus dispersi. Alaudit ad Judeos variis locis dispersos, quos per Cyrum Deus reduxit in Jerusalem, ubi hostias Deo obtulerunt in gratiarum actionem pro reditu. Vel *filii dispersorum* sunt filii spirituales apostolorum et virorum apostolicorum, late per regiones quas prædicatione veræ religionis excoluerunt, dispersorum.

11. *In die illa non confunderis.* Loquitur conversis ex judaismo. Non confundemini propter peccata ante admissa; nam et per baptismum tollentur, et postea ad eadem patranda non revertemini. — *Adinventionibus.* Consiliis, sive operibus. — *Magniloquos superbiae tuæ.* Superbos et elatos magistros tuos, quibus tibi placebas et superbiebas, scribas scilicet et pharisæos, habebisque illum magistrum, qui de se dixit: *Discite a me quia mitis sum, et humilis corde.* Matth., 11, 29. Pagninus vertit, *qui exultant in superbia tua*, id est, qui exultant et gestiunt ob tuam dignitatem, excellentiam et magnificentiam. — *Exaltari amplius in monte sancto meo.* Non amplius de templo Salomonis gloriaberis. Solebant Judæi valde sibi placere ob templum; ideo apud Jerem., 7, 4, reprehenduntur qui dicebant: *Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.*

12. *Et derelinquam in medio tui.* Pro scribis et pharisæis dabo tibi apostolos pauperes, humiles, et eorum discipulos piscatores et illitteratos, quos tamen divinitus docebo.

13. *Reliquiæ Israel.* Primi fideles et christiani ex Israele ad Christum conversi, et præsertim apostoli, et perfectioris vitæ sectatores. — *Quoniam ipsi pascentur.* Tanta sanctitate præditi erunt, quia Deus erit eorum pastor, et ipsi, ut oves, se ab eo duci sinent. Pascentur autem verbo Dei et eucharistia. — *Accubabunt.* Quiete agent, nec erit qui eorum quietem, qua fruuntur in Ecclesia, perturbet.

14. *Filia Sion.* Ita vocat primitivam Ecclesiam quam Christus o Judæis collegit in Sion. — *Júbila, Israel.* Repetitio. Clama et exulta, Deum laudans præ lætitia. — *Filia Jerusalem.* Idem significat quod filia Sion.

15. *Abstulit Dominus judicium tuum.* Peccata quibus damnationem merueras. — *Inimicos tuos.* Dæmones et vitia. — *Rex Israel.* Christus Dominus. — *In medio tui.* Protegens te, juxta promissum Matthæi, ultimo capite et numero: *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.* — *Non timebis malum ultra.* Facile omnia pericula contemnes, Dei auxilio freta.

16. *Dicetur Jerusalem.* Ab apostolis et Evangelii prædicatoribus. — *Non dissolvantur manus tuæ.* Ne deficias timore, etiamsi tyranni persequantur te.

17. *Dominus Deus tuus.* Christus Dominus. — *Fortis.* Cui nulla potestas resistere valet. — *Salvabit.* A persecutoribus et hostibus liberabit. — *Gaudebit super te in lætitia.* Videns quam

in lætitia, silebit in dilectione sua, exultabit super te in laude.

18. Nugas qui a lege recesserant, congregabo, quia ex te erant; ut non ultra habeas super eis opprobrium.

19. Ecce ego interficiam omnes, qui afflixerunt te in tempore illo; et salvabo claudicantem; et eam quæ ejecta fuerat, congregabo; et ponam eos in laudem, et in nomen, in omni terra confusionis eorum;

20. In tempore illo quo adducam vos; et in tempore quo congregabo vos, dabo enim vos in nomen, et in laudem omnibus populis terræ, cum convertero captivitatem vestram coram oculis vestris, dicit Dominus.

18. *Nugas, qui a lege recesserant.* On pourrait entendre par là les Juifs, qui, dès le temps de Jésus-Christ, avaient eu le malheur de s'éloigner de la loi, pour s'attacher à des fables puériles comme celles que débitent les talmudistes, ou à des traditions vaines, comme les pharisiens.

19. *Et salvabo claudicantem.* Ce sont les expressions qu'on trouve dans le prophète Michée (IV, 6), on peut les prendre ici dans le même sens et entendre, par la nation boiteuse, la maison de Juda; et par la nation exilée ou répudiée, la maison d'Israël (Cf. Mich., loc. cit.).

generose certes. — *Silebit in dilectione sua.* Quiescet in dilectione sua, qua scilicet te prosequitur, et stabilis erit et perseverans in ea. — *Exultabit super te in laude.* Laudabit Christus Patrem, et gratiasaget ei, cum viderit fortitudinem et præclara opera tua.

18. *Nugas, qui a lege recesserant.* Peccatores qui nugas fuerant sectati, et idola inania, et illis similes facti fuerant, nugaces nimirum et nihili. *Te nugæ,* in hebræo est *nugæ*, quam vocem D. Hieronymus ut sono, sic etiam significatione putavit idem esse quod latinum *nugæ*. Chaldaea paraphrasis sic habet: *Qui impediunt festos dies tuos, eos procul a te segregabo. Væ illis qui portaverunt opprobrium* (id est arma) *contra illud*, id est, contra libertatem festos dies agendi et sacrificandi, quod sine templo fieri non poterat. — *Congregabo.* Ad Ecclesiam. — *Quia ex te erant.* Ex numero electorum. — *Ut non ultra habeas super eis opprobrium.* Ne tibi amplius exprobrentur mali eorum mores.

19. *Interficiam omnes, qui afflixerunt te.* Persecutores tuos, o Ecclesia Dei, Judæos per Titum et Romanos. Alios etiam multos, qui propterea male perierunt; quod Ecclesiam essent persecuti, ut Julianus Apostata, etc. — *Salvabo claudicantem.* Vires addam in fide infirmis et claudicantibus, virtute sacramentorum et prædicationis verbi Dei. — *Eam, quæ ejecta fuerat congregabo.* Ecclesiam, hoc est, fidelium cœtum quem Judæi et tyranni adversabantur et ejiciebant, nec secum esse aut versari patiebantur. — *Ponam eos in laudem.* Faciam eos inclutos et illustres. — *In omni terra confusionis eorum.* In omnibus illis locis, in quibus depressi prius fuerant et afflicti. Accidit hoc Ecclesiæ Christi tempore Constantini, et deinceps.

20. *In tempore illo.* Repete, *interficiam omnes qui afflixerunt te in tempore illo; et salvabo claudicantem, etc.* — *Dabo enim vos in nomen.* Idem est quod præcedenti versiculo, *ponam eos in laudem, etc.* — *Cum convertero captivitatem vestram.* Cum vos a captivitate dæmonis et peccati liberavero. — *Coram oculis vestris.* Vobis videntibus et gaudentibus ad tam felicem mutationem.



PRÉFACE SUR AGGÉE.

On ne connaît pas la patrie du prophète Aggée. Les Pères de l'Eglise le comptent parmi les exilés qui revinrent de Babylone avec Zorobabel après l'édit de Cyrus, et il est très-probable qu'en sa qualité de prophète, il coopéra très-activement à la réorganisation du peuple de Dieu en Judée. Les anciens rabbins le citent, avec Zacharie et Malachie, parmi les membres de la grande Synagogue, mais il est très-douteux que cette institution remonte jusqu'à cette époque.

Mais si l'Écriture ne nous donne pas de détails sur sa vie, elle nous fait du moins connaître, d'une manière certaine, le temps où il prophétisa. Ce fut dans la seconde année du règne de Darius, qui ne peut être autre que le troisième roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspes. Car Darius Nothus, qui monta sur le trône cent ans après ce dernier et environ cent soixante-dix ans après la ruine du temple, ne peut avoir été, comme Aggée, le contemporain de Zorobabel et de Jésus, fils de Josédec.

Ses prophéties ne forment que deux chapitres, mais ces deux chapitres renferment quatre oracles d'une grande importance.

Jérusalem et la Judée, ayant été désolées par une grande famine, l'esprit de Dieu s'empara d'Aggée, et lui révéla que cette disette avait pour cause l'indifférence des Juifs pour la reconstruction du temple de Dieu. Après le retour de la captivité, ils s'étaient construits de splendides maisons, et avaient imaginé de vains prétextes pour ne pas relever le temple de Salomon qui avait fait leur gloire et qui devait être, comme par le passé, le centre de la nation, et une sorte de protestation permanente contre le culte des idoles qui souillait toute la terre. Le Prophète éleva la voix contre cette négligence coupable, et ses paroles furent entendues. Les Juifs se mirent immédiatement à l'œuvre, et poussèrent l'entreprise avec tant d'activité, qu'on put en faire la dédicace quatre ans après (520-516).

Tel est l'objet du chapitre premier.

Le chapitre II se compose de trois oracles, dont le Prophète a eu soin de préciser la date en nous donnant le jour et le mois de leur promulgation.

Le premier de ces oracles, qui parut le 21^e jour du septième mois, est une prophétie messianique qui a pour objet de déterminer l'époque de l'avènement du Christ. Jacob avait annoncé qu'il viendrait quand le sceptre serait sorti de Juda; Daniel avait décrit les révolutions que devaient subir les empires avant son avènement, et préciser les semaines d'années qui devaient encore s'écouler; Aggée ajoute à ces renseignements, déjà si nets et si complets, un autre fait, c'est que le Christ visitera lui-même ce nouveau temple et qu'il viendra, par conséquent, avant qu'il ne soit renversé. Cette circonstance complète tout ce qu'avaient dit antérieurement les prophètes sur ce sujet (II, 4-10).

Le second oracle, qui parut le 24^e jour du neuvième mois, a une grande importance au point de vue de l'authenticité et de la perpétuité de la législation mosaïque. Cette prophétie d'Aggée, reposant sur des questions relatives à la loi de Moïse, prouve contre les rationalistes, que ce n'est point Esdras qui est l'auteur de cette législation. Car s'il en était ainsi, les prêtres du temps de Zorobabel n'auraient pas pu avoir une connaissance aussi exacte des impuretés légales (II, 10-20).

Enfin le troisième oracle, qui parut le même jour que le second, se rapporte encore au Messie. Jacob avait dit que le Messie naîtrait de Juda, plus tard les prophètes annoncèrent qu'il serait fils de David, Aggée ajoute qu'il descendra de Zorobabel. Après la captivité, les généalogies pouvaient avoir subi de grandes altérations. L'Esprit de Dieu semble avoir voulu nous prémunir contre ces difficultés en inspirant à ses prophètes de marquer, par de grands noms, la généalogie de Jésus-Christ à travers les lieux. Ce sont comme des jalons qui nous orientent perpétuellement et nous empêchent de divaguer. C'est ainsi que les prophéties d'Aggée, toutes courtes qu'elles sont, répandent une grande lumière sur les points qui nous intéressent le plus.

AGGÉE.

CHAPITRE PREMIER.

Aggée reproche aux Juifs d'avoir cessé la reconstruction du temple, et les exhorte à la reprendre.

1. *a* In anno secundo Darii regis, in mense sexto, in die una mensis, factum est verbum Domini in manu Aggae prophetae ad Zorobabel filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedec, sacerdotem magnum, dicens : [a I. Esdr. 5. 1.]

2. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Populus iste dicit : Nondum venit tempus domus Domini edificandæ.

3. Et factum est verbum Domini in manu Aggae prophetae, dicens :

4. Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis, et domus ista deserta?

5. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras.

6. *a* Seminastis multum, et intulistis parum; comedistis, et non estis satiati; bibistis, et non estis inebriati; operuistis vos, et non estis calefacti; et qui mercedes congregavit, misit eas in saccum pertusum. [a Deut. 28. 38. Mich. 6. 15.]

1. La seconde année du règne de Darius, le premier jour du sixième mois, le Seigneur adressa cette parole au prophète Aggée, pour la porter à Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, et à Jésus, fils de Josédec, grand-prêtre.

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Ce peuple dit : Le temps de rebâtir la maison du Seigneur n'est pas encore venu.

3. Alors le Seigneur adressa sa parole au prophète Aggée, et lui dit :

4. *Quoi!* le temps n'est-il pas venu pour vous de demeurer dans des maisons superbement lambrissées? et cependant ma maison est déserte.

5. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

6. Vous avez semé beaucoup, et vous avez peu recueilli; vous avez mangé, et vous n'avez point été rassasiés; vous avez bu, et votre soif n'a point été étanchée; vous vous êtes couverts d'habits, et vous n'avez point été échauffés; et celui qui a amassé de l'argent, l'a mis dans un sac percé.

CAP. I. — 1. *In mense sexto.* Le sixième mois était le mois *elul*; il répondait à août-septembre. C'était après la moisson et la vendange.

2. *Nondum venit tempus.* Il y avait sans doute parmi eux, une fausse interprétation des 70 ans, au bout desquels le temple devait être rebâti. On s'était probablement ingénié à donner un sens faux aux paroles de Jérémie, pour autoriser l'indifférence dans laquelle on vivait à cet égard.

5. *Vias vestras.* Et les châtements que votre indifférence pour mon peuple vous a attirés, ajoute le P. de Carrières.

CAP. I. — 1. *Darii regis.* Darii Hystaspis regis Persarum. Vide lib. I. Esdræ, c. 5, n. 1. — *Mense sexto.* Scilicet julio, vel augusto; nisan enim primus erat mensis, qui partim martio respondebat, partim aprilis. — *Id die una mensis.* Prima mensis; ponunt enim non infrequenter Hebræi numerum cardinalem pro ordinali. Sic dicuntur una sabbatum, id est, prima sabbatorum. — *In manu Aggae.* Per Aggaeum, opera et ministerio Aggae. — *Filium Salathiel.* At I. Paral., c. 3, n. 19, dicitur fuisse filius Phadaia. Quomodo n. nodus solvendus sit, diximus ad eum locum, quem vide. — *Ducem Juda.* Supremum administratorem reipublice judaicæ, quæ hoc tempore reges non habebat. — *Sacerdotem magnum.* Summum pontificem.

2. *Nondum venit tempus.* Revera jam tempus advenerat, sed ipsi metu et socordia edificationem differebant.

3. *Et factum est verbum Domini.* Priora verba versiculi superioris Zorobabeli et Jesu filio Josedec dicta sunt, ut intelligerent sermonem populi Deo non placere: quæ nunc sequuntur, universo populo dicuntur.

4. *Numquid tempus vobis est?* Vobis suppetit tempus et animus, nec desunt pecuniæ ad domos laqueatas, concameratas et ornatas construendas; et desunt hæc omnia ad templum meum instaurandum, quod adhuc desertum est et squalidum?

5. *Ponite corda vestra super vias vestras.* Diligenter considerate opera vestra, et quid vobis acciderit.

6. *Seminastis multum.* Nihil vobis successit propter vestram negligentiam in instaurando templo, quam plecto infausto eventu rerum ad quas manus admovetis. — *Intulistis parum.* Parum frumenti collegistis, etiamsi multum seminaveritis. — *Et non estis satiati.* Præ inopia, quia paucos fructus congregastis in horrea. — *Et non estis inebriati.* Non potuistis ad satietatem bibere, quia parum vini collegistis. — *Et non estis calefacti.* Quia paucas et pauperes vestes habuistis, cum haberetis paucas oves, et parum lane. — *Et qui mercedes congregavit.* Quicumque sive ex negotiatione, sive ex labore suo mercedes et lucra congregare studuit, perinde fecit ac si pecuniæ in marsupium perforatum missæ essent.

7. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

8. Montez sur la montagne; apportez-y du bois; bâtissez ma maison: et elle me sera agréable, et j'y ferai éclater ma gloire, dit le Seigneur.

9. Vous avez espéré de grands biens, et vous en avez trouvé beaucoup moins; vous les avez portés à votre maison, et mon souffle a tout dissipé. Et pourquoi, dit le Seigneur des armées? c'est parce que ma maison est déserte, pendant que chacun de vous ne s'empresse que pour la sienne.

10. C'est pour cela que j'ai commandé aux cieux de ne point verser leur rosée sur vos plantes, et que j'ai défendu à la terre de rien produire.

11. C'est pour cela que j'ai fait venir la sécheresse sur la terre, sur les montagnes, sur le blé, sur le vin, sur l'huile, sur tout ce que la terre produit de son sein, sur les hommes, sur les bêtes, et sur tous les travaux de vos mains.

12. Alors Zorobabel, fils de Salathiel, Jésus, fils de Josédéc, grand-prêtre, et tous ceux qui étaient restés du peuple, entendirent la voix du Seigneur leur Dieu, et les paroles du prophète Aggée, que le Seigneur leur Dieu avait envoyé vers eux; et le peuple craignit le Seigneur.

13. Et Aggée, l'ambassadeur du Seigneur, dit au peuple de la part du Seigneur: Je suis avec vous, dit le Seigneur.

14. En même temps le Seigneur suscita l'esprit de Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda; l'esprit de Jésus, fils de Josédéc, grand-prêtre, et l'esprit de tous ceux qui étaient restés du peuple; et ils se mirent à travailler à la maison de leur Dieu, à la maison du Seigneur des armées.

8. *Ascendite in montem.* On peut entendre ceci de la montagne, sur laquelle le temple devait être reconstruit. Tel est le sens adopté par Ménochius et le P. de Carrieres. D'autres commentateurs entendent par là la montagne du Liban, où il fallait aller chercher les bois de construction.

8. *Ascendite in montem.* Ut inde ligna cœdatis templo ædificando. — *Acceptabilis mihi erit.* Domus ædificata. In hebræo est, et *complacebo in ea.* — *Et glorificabor.* Ibi laudabor ab hominibus, et ibi me magnum ostendam, et magnis vos beneficiis afficiam.

9. *Respexitis ad amplius.* Optastis et sperastis vos multum tritici, etc., collecturos; sed spes vos fefellit, nam parum collegistis. — *Excussivi.* Evanescere feci, seu redegi in nihilum, ut solet segetes ventus urens. * Ita perire foci, sicut perit emissus halitus. — *Festinatiss unusquisque.* Quisque suam domum diligenter ædificat, vel providet domui suæ.

10. *Prohibiti sunt.* Scilicet a me.

11. *Siccitatem.* Chald., *sterilitatem*, seu penuriam. — *Super homines, et super jumenta.* Ex siccitate enim et æris inflammatione multi morbi pestiferi, tam in hominibus quam in jumentis enasci solent. — *Et super omnem laborem.* Super omnes hortos et arbores quas manibus vestris rigabatis.

12. *Omnes reliquæ populi.* Quæ ex illa magna multitudine quæ Babylonem migraverat, reliquæ fuerant, et in Judæam venerant. — *Timuit populus.* Timuerunt Dominum, ne majora mala immitteret.

13. *Nuntius Domini de nuntiis Domini.* Unus ex numero prophetarum qui a Deo mitti solent ad populum. *Ego vobiscum sum, dicit Dominus.* Hæc et similia sæpe repetit, quia populusavidus erat, et animo dejecto; verbis autem Domini ad spem bonam plurimum erigebatur.

14. *Suscitavit Dominus spiritum.* Intus animum ejus movit et excitavit, alacritatem addens ut operi manum admovent. — *Et faciebant opus.* Materiam parabant; nam structura non est cepta ante diem vigesimam quartam noni mensis, ut habetur capite sequenti, n. 16 et n. 19.

7. Hæc dicit Dominus exercituum: Ponite corda vestra super vias vestras.

8. Ascendite in montem, portate ligna, et ædificate domum; et acceptabilis mihi erit; et glorificabor, dicit Dominus.

9. Respexitis ad amplius, et ecce factum est minus; et intulistis in domum, et excussivi illud; quam ob causam, dicit Dominus exercituum? quia domus mea deserta est, et vos festinatiss unusquisque in domum suam.

10. Propter hoc super vos prohibiti sunt cœli ne darent rorem, et terra prohibita est ne daret germen suum;

11. Et vocavi siccitatem super terram, et super montes, et super triticum, et super vinum, et super oleum, et quæcumque profert humus, et super homines, et super jumenta, et super omnem laborem manuum.

12. Et audivit Zorobabel filius Salathiel, et Jesus filius Josedec, sacerdos magnus, et omnes reliquæ populi, vocem Domini Dei sui, et verba Aggæi prophetæ, sicut misit eum Dominus Deus eorum ad eos; et timuit populus a facie Domini.

13. Et dixit Aggæus nuntius Domini de nuntiis Domini, populo dicens: Ego vobiscum sum dicit Dominus.

14. Et suscitavit Dominus spiritum Zorobabel filii Salathiel, ducis Juda, et spiritum Jesu filii Josedec sacerdotis magni, et spiritum reliquorum de omni populo, et ingressi sunt, et faciebant opus in domo Domini exercituum Dei sui.

CHAPITRE II.

Prophétie sur le Messie qui doit glorifier par sa présence le second temple. La construction a été précédée des vengeances du Seigneur, et doit être suivie de ses bénédictions. Oracle sur Zorobabel.

1. In die vigesima et quarta mensis, in sexto mense, in anno secundo Darii regis.

2. In septimo mense, vigesima et prima mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ dicens:

3. Loquere ad Zorobabel filium Salathiel ducem Juda, et ad Jesum filium Josedec sacerdotem magnum, et ad reliquos populi, dicens:

4. Quis in vobis est derelictus, qui vidit domum istam in gloria sua prima? et quid vos videtis hanc nunc? numquid non ita est, quasi non sit in oculis vestris?

5. Et nunc confortare, Zorobabel, dicit Dominus; et confortare, Jesu filii Josedec sacerdos magne, et confortare omnis populus terræ, dicit Dominus exercituum; et facite (quoniam ego vobiscum sum, dicit Dominus exercituum.)

6. Verbum quod pepigi vobiscum cum egredere de terra Ægypti; et spiritus meus erit in medio vestrum, nolite timere.

7. Quia hæc dicit Dominus exercituum: a Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum, et terram, et mare, et aridam. [a Hebr. 12. 26.]

1. Ils commencèrent la seconde année du règne de Darius, le vingt-quatrième jour du sixième mois.

2. Le vingt et un du septième mois, le Seigneur parla au prophète Aggée, et lui dit:

3. Parlez à Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda; à Jésus, fils de Josédéc, grand-prêtre, et à ceux qui sont restés du peuple, et leur dites:

4. Qui est celui d'entre vous qui ait vu cette maison dans sa première gloire? en quel état la voyez-vous maintenant? ne paraît-elle point à vos yeux comme n'étant rien, au prix de ce qu'elle a été?

5. Mais, ô Zorobabel! armez-vous de force, dit le Seigneur; armez-vous de force, Jésus, fils de Josédéc, grand-prêtre; armez-vous de force, vous tous qui êtes restés du peuple, dit le Seigneur des armées, et travaillez, parce que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées.

6. Je garderai l'alliance que j'ai faite avec vous lorsque vous êtes sortis de l'Égypte; et mon esprit sera au milieu de vous. Ne craignez donc point.

7. Car voici ce que dit le Seigneur des armées: Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers.

CAP. II. — 1. *In die vigesima et quarta.* Dans l'Hébreu, ce verset est mis à la fin du chapitre précédent. Aggée avait adressé ses reproches aux Juifs le premier du mois, et le 24, ils se mettaient à l'œuvre pour reprendre la construction du temple. C'était en l'an 520, par conséquent 16 ans après l'édit de délivrance rendu par Cyrus.

2. *In septimo mense.* C'était le mois de thizri, répondant à septembre-octobre.

4. *Qui vidit domum istam.* Le temple de Salomon avait été brûlé par Nabuchodonosor l'an 587, et l'on était alors en 520. Il y avait donc 67 ans qu'avait eu lieu cette catastrophe. En supposant âgés de 12 ou 13 ans, ceux qui en avaient été témoins, ils avaient environ 80 ans lorsque leur parlait Aggée.

CAP. II. — 1. *Sexto mense.* Julio, vel augusto, ut dictum est superiori capite, n. 1.

2. *In manu Aggæi.* Per Aggæum.

4. *Derelictus.* Ex iis qui viderunt primum templum. — *Quid vos videtis hanc nunc?* Qualis vobis hæc videtur? Hoc dicit, quia senes qui viderant templum primum, lugebant videntes fundamenta hujus secundi templi, magnificentia et splendore cum Salomonico non conferrandi. — *Quasi non sit.* Quasi sit res nihili. * Fuit, teste Josepho, ἐνδεστέρως ὁ ναὸς τοῦ παλαιού, inferius templum antiquo.

5. *Et nunc confortare.* Ne propterea animum despondeatis, et ab opere cessetis. — *Facite.* Promovete opus ædificationis templi. Vel potius (quod interpolationi romanæ magis convenit) sensus est: facite verbum, id est, servate legem quam in pacto vobiscum inito quasi conditionem fœderis a vobis prestandam exegi: ego vicissim præstabo quod meum est; vos enim protegam et opem feram, ut difficultates omnes superare possitis.

6. *Spiritus meus erit in medio vestrum.* Ego spiritu meo vobis adero, vobisque aspirabo spiritum providentiæ, fortitudinis, alacritatis, etc., ut opus inchoatum perficere possitis.

7. *Adhuc... modicum.* Loquitur de adventu Christi in carne; et licet quingenti adhuc anni usque ad Christum superessent, dicit tamen *modicum* quia breve est omne tempus comparatione æternitatis; et quingenti anni si comparantur cum tot sæculis ante et post lapsis, et quæ labentur, modica est temporis particula. — *Commovebo cælum, et terram.* Ut omnes homines et angelos per multa et magna prodigia excitem ad attentionem operis magni quod patraturus sum, scilicet ad Christi incarnationem, legislationem et redemptionem. Prodigia quæ facta sunt nascente Christo nemini sunt ignota; nam angeli apparuerunt pastoribus, stella visa est magis, etc. — *Mare et aridam.* Explicat quid nomine terræ intellexerit. Commotiones in mari factæ sunt, et in terra propter Romanorum bella civilia tempore Augusti, facta etiam est commotio in mari, quia Christus maris fluctus commoveri jussit, et quiescere pro arbitrio suo. In terra autem, quia in ejus morte terra mota est, et petre scissæ sunt.

8. J'ébranlerai tous les peuples : et LE DÉSIRÉ DE TOUTES LES NATIONS VIENDRA ; et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées.

9. L'argent est à moi, l'or est aussi à moi, dit le Seigneur des armées.

10. La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées : et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées.

11. La seconde année du règne de Darius, le vingt-quatrième du neuvième mois, le Seigneur parla au prophète Aggée, et lui dit :

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Proposez aux prêtres cette question sur la loi :

13. Si un homme met un morceau de la chair qui aura été sanctifiée au coin de son vêtement, et qu'il en touche du pain ou de la viande, ou du vin ou de l'huile, ou quelque autre chose à manger, sera-t-elle sanctifiée? Non, lui répondirent les prêtres.

14. Aggée ajouta : Si un homme qui aura été souillé, pour avoir touché à un corps mort, tou-

8. *Et venit Desideratus.* Quel est ce désiré des nations qui doit remplir de gloire le nouveau temple qu'on construit? Quel est cet envoyé de Dieu dont la présence seule doit rendre ce temple plus glorieux que celui de Salomon? Quel est ce médiateur qui doit réconcilier les hommes avec Dieu, et donner la paix au ciel et à la terre? La Synagogue elle-même a reconnu le Messie. Les Pères de l'Eglise ont été tous également de ce sentiment. Une tradition de 2400 ans le proclame. Le temple que le Christ devait visiter était depuis longtemps détruit, il est donc manifeste que, d'après Aggée, le Christ est arrivé. La Synagogue conserve cependant Aggée parmi ses prophètes, et attend le Messie dans un temps qu'elle ne peut plus déterminer. Voilà l'effet de l'aveuglement dont Isaïe a dit qu'elle serait frappée (Voyez notre Préface).

11. *Noni mensis.* Le 9^e mois est celui de casleu, qui répond à novembre-décembre.

12. *Interroga sacerdotes legem.* Le devoir du sacerdoce, dit à cette occasion saint Jérôme, consiste dans l'explication de la loi. Vous êtes prêtres, sachez la loi du Seigneur; si vous l'ignorez, vous témoignez vous-mêmes que vous n'êtes pas prêtres; car au prêtre appartient la science de la loi et le devoir de l'interpréter..... On me répondra, ajoute le saint docteur, que cette obligation de la science regarde ceux qui se sont destinés, dès leur jeunesse, aux fonctions de l'enseignement, tandis que, fréquemment, le jugement de Dieu et le suffrage du peuple, appellent au sacerdoce des hommes dépourvus de science. Que ceux-là du moins sachent, qu'avec l'ordination sacerdotale, ils ont contracté l'obligation d'apprendre pour eux-mêmes la loi de Dieu qu'ils doivent enseigner aux autres; qu'ils songent à augmenter leur science plutôt que leurs revenus; qu'ils ne rougissent pas de recevoir des leçons, même des laïques instruits, qui possèdent les connaissances spéciales aux prêtres; qu'ils emploient les jours et les nuits à l'étude de la sainte Ecriture, et non à des calculs d'intérêts et à la supputation de leurs richesses (Hieron. in Agg. Comment., II, 12. *Patrol. Migne*, tom. XXV).

13. *Si tulerit.* Ce genre de procéder par questions, qu'on a appelé la méthode érotématique, et qui est habituellement employée par Socrate, était tout à fait dans le goût des Orientaux.

8. *Movebo omnes gentes.* Vel per bella tempore Augusti, ut dictum est, vel per census sub Tiberio jubente describi universum orbem romanum; vel per Evangelii prædicationem, et miracula Christi et apostolorum, etc. — *Veniet desideratus cunctis gentibus.* Christus quem omnes electi omnium nationum expectaverant et desideraverant, ut Job in terra Hus, etc. Vel cujus adventu et redemptione omnes maxime indigebant, et ideo desideratus dicitur, ut terra, cum sicca est, imbrem desiderat. — *Implebo domum istam gloria.* Ob Christi redemptionis præsentiam, qui in illo frequenter versabitur.

9. *Meum est argentum, et meum est aurum.* Si velim, facile possum templum hoc ornare auro et argento; sed ornabo re pretiosiori, scilicet Filii mei presentia et doctrina, etc.

10. *In loco isto dabo pacem.* In loco isto per Christum dabo pacem, id est, benedictionem et bonorum omnium copiam.

12. *Interroga sacerdotes.* Duas questiones jubetur propheta proponere sacerdotibus, ut ex eorum responsis arguat Judæos de neglectu fabricæ templi, Italice diceremus : *Dimanda loro questi casi di coscienza.*

13. *Carnem sanctificatam.* Deo immolatum. — *De summitate ejus.* Vestimenti. — *Numquid sanctificabitur?* Id quod tactum est. — *Dixerunt Non.* Recte; nam licet caro sanctificata, si tangat vestem, eam sanctificet, ut habetur [Levit., 6, 27]; non tamen ulterius vestis contactu carnis sanctificata, si tangat panem, vinum, etc., illud sanctificare poterit, sanctitatem suam illi communicando, et in illud transfundendo. Apodosis similitudinis habetur infra, n. 15.

14. *Pollutus in anima.* Ob contactum hominis mortui. — *Ex omnibus his.* Verbi gratia, si tetigerit panem, aut pulmentum, aut vinum, ut dicitur numero superiori. — *Dixerunt Contaminabitur.* Recte; nam ex ritu legis veteris Numer., 19, 13 et 22, pollutus ex contactu cadaveris, vel morticini, omnia quæ tangebant contactu suo immunda reddebant.

8. Et movebo omnes gentes : et VENIET DESIDERATUS cunctis gentibus ; et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum.

9. Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum.

10. Magna erit gloria domus istius novissimæ plusquam primæ, dicit Dominus exercituum; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.

11. In vigesima et quarta noni mensis, in anno secundo Darii regis, factum est verbum Domini ad Aggæum prophetam, dicens :

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Interroga sacerdotes legem, dicens :

13. Si tulerit homo carnem sanctificatam in ora vestimenti sui, et tetigerit de summitate ejus panem, aut pulmentum, aut vinum, aut oleum, aut omnem cibum; numquid sanctificabitur? Respondentes autem sacerdotes, dixerunt : Non.

14. Et dixit Aggæus : Si tetigerit pollutus in anima ex omnibus his,

numquid contaminabitur? et responderunt sacerdotes, et dixerunt : Contaminabitur.

15. Et respondit Aggæus et dixit : Sic populus iste, et sic gens ista ante faciem meam, dicit Dominus, et sic omne opus manuum eorum; et omnia quæ obtulerunt ibi, contaminata erunt.

16. Et nunc ponite corda vestra a die hac et supra, antequam poneretur lapis super lapidem in templo Domini.

17. Cum accederitis ad a cervum viginti modiorum, et flierent decem; et intraretis ad torcular, ut exprimeretis quinquaginta lagenas, et fiebant viginti.

18. *a Percussi vos vento urente, et aurugine, et grandine omnia opera manuum vestrarum; et non fuit in vobis, qui reverteretur ad me, dicit Dominus.* [a *Amos. 4. 9.*]

19. Ponite corda vestra ex die ista, et in futurum, a die vigesima et quarta noni mensis; a die qua fundamenta jacta sunt templi Domini, ponite super cor vestrum.

20. Numquid jam semen in germine est, et adhuc vinea, et ficus, et malogranatum, et lignum olivæ non floruit? ex die ista benedicam.

21. Et factum est verbum Domini secundo ad Aggæum in vigesima et quarta mensis, dicens :

20. *Ex die ista benedicam.* L'Ecriture ne fait nulle part mention de cette fertilité que promet ici Aggée aux Juifs, en récompense de leur obéissance. Elle est certainement arrivée, dit M. l'abbé Glairé, car, sans cela, les Juifs auraient regardé Aggée comme un imposteur, et l'auraient éliminé du nombre des Prophètes inspirés (Cf. Deut., XVIII, 20, 22). D. Calmet croit cependant trouver des traces de l'accomplissement de cette prophétie dans le Psaume LXIV. « Je pense, dit-il, dans son commentaire sur Aggée (11, 20), que le Psaume LXIV est une action de grâces de la fertilité que Dieu accorda à la terre, après les promesses d'Aggée. Ce Psaume est apparemment l'ouvrage d'Aggée lui-même. » Mais nous n'avons pu adopter ce sentiment (Voy. notre note sur le Psaume LXIV à l'occasion de l'inscription de la Vulgate). On trouve encore le nom d'Aggée au titre des Psaumes CXXXVII, CXLV, et CXLVIII dans la version Alexandrine, et des Psaumes CXI et CXLV dans la Vulgate (Voyez nos notes à ce sujet).

21. *In vigesima et quarta mensis.* C'est le même mois et le même jour que la prophétie précédente (vers. 11).

15. *Sic populus iste.* Contaminat quidem oblationes, quia immundus est peccatis, ac nominatim negligentia et inobedientia templi reedificandi; non tamen ab ipsis sanctificatur. quod eas tangat sanctificatas; nam licet ex contactu rei sanctificatæ contrahat exteriorum quamdam sanctitatem legalem, tamen ulterius sanctificatio hæc non progreditur, nec ad sanctificandam animam pervenire potest : sic Jerem., 11, 15, dicitur : *Numquid carnes sanctæ auferent a te malitias tuas in quibus gloriata es?* — *Sic omne opus manuum eorum.* Pollutum erit quidquid fecerit, quia labe peccati inobedientiæ sordidi sunt.

16. *Et nunc ponite corda vestra.* Agnoscite causam cur hactenus vobis omnia male cessarent usque ad diem hanc 24 mensis noni, quæ copisti reedificare templum, ut, cum deinceps prospera evenerint, et causam quoque intelligatis.

17. *Cum accederitis ad acervum viginti modiorum.* Cum quispiam vestrum accedebat ad cumulum manipulorum et spicarum, qui daturus videbatur viginti modios tritici, postea illum virga excuties non colligebat nisi decem.

18. *Vento urente, et aurugine.* Quid sit ventus urens, diximus Amos, 4, 9; quid vero aurugo, Joel, c. 1, n. 4. — *Qui reverteretur ad me.* Peccata relinquens, et ad templi ædificationem se accingens.

19. *Ex die ista, et in futurum.* Ut videatis quam prospera vobis futura sint omnia, quia templum ædificare copistis.

20. *Numquid jam semen in germine est?* Pagninus vertit : *Nonne adhuc semen est in horreo? et adhuc vitis, et ficus, et malogranatum, et arbor oleæ non tulit fructum?* Sententia autem est : semina adhuc sunt in horreo; vel si terræ sunt tradita, adhuc latent sub illa. Pari modo vinea et ficus nondum floruerunt, cum sit nunc mensis nonus, id est, pars novembris et decembris; non dicitur ergo me ex signis divinare. Quamvis ergo nullum signum videatis fertilitatis, tamen prædico vobis annum proximum uberrimum, quia jam templum mihi ædificatis. — *Benedicam.* Dabo copiam fructuum.

che quelqu'une de toutes ces choses, n'en serait-elle point souillée? Elle en sera souillée, dirent les prêtres.

15. Alors Aggée leur dit : C'est ainsi que ce peuple et que cette nation est devant ma face, dit le Seigneur : c'est ainsi que toutes les œuvres de leurs mains, et tout ce qu'ils m'offrent en ce lieu est souillé devant mes yeux.

16. En effet, rappelez maintenant dans votre esprit ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, avant que la première pierre eût été mise au temple du Seigneur.

17. Souvenez-vous que, lorsque vous veniez à un tas de blé, vingt boisseaux se réduisaient à dix, et lorsque vous veniez au pressoir, pour en rapporter cinquante vaisseaux pleins de vin, vous n'en retiriez que vingt.

18. Je vous ai frappés d'un vent brûlant; j'ai frappé de nielle ou de grêle tous les travaux de vos mains; et il ne s'est trouvé personne d'entre vous qui revint à moi, dit le Seigneur.

19. Mais maintenant gravez dans vos cœurs tout ce qui se fera depuis ce jour et à l'avenir, depuis ce vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis ce jour où les fondements du temple ont été jetés; gravez, dis-je, dans votre cœur tout ce qui se passera à l'avenir.

20. Ne voyez-vous pas que les grains n'ont pas encore germé? que la vigne, que les figuiers, que les grenadiers, que les oliviers n'ont pas encore fleuri? Mais dès ce jour je bénirai tout.

21. Le vingt-quatrième du mois, le Seigneur parla à Aggée pour la seconde fois, et lui dit :

22. Parlez à Zorobabel, chef de Juda, et dites-lui : J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre;

23. Je ferai tomber le trône des royaumes; je briserai la force du règne des nations; je renverserai les chariots et ceux qui les montent; les chevaux et les cavaliers tomberont les uns sur les autres; et le frère sera percé par l'épée de son frère.

24. En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, je vous prendrai en ma protection, ô mon serviteur Zorobabel, fils de Salathiel, dit le Seigneur; et je vous garderai comme mon sceau et mon cachet, parce que je vous ai choisi, dit le Seigneur des armées.

22. *Ego movebo cælum.* Cette prophétie se rapporte à Zorobabel qui figurait Jésus-Christ. Elle devait s'accomplir lorsque le Désiré des nations, l'Emmanuel d'Israël, descendrait parmi les hommes. Cet événement devait être précédé de grandes révolutions. Les monarchies annoncées par Daniel devaient se succéder. Il fallait que les Perses fussent renversés par les Grecs, et ceux-ci par les Romains. Le Prophète dit à Zorobabel que Dieu le gardera, avec le soin que les Orientaux mettaient à garder le cachet qui était leur signature, parce que c'est de lui, c'est de sa race, que doit sortir ce Désiré des collines éternelles, comme Jacob l'appelle.

22. *Movebo cælum pariter et terram.* Vide dicta supra, n. 7.

23. *Subvertam solium regnorum.* Nam Persas tunc dominantes Judæis contrivit Deus per Græcos, Græcos vero per Romanos, Romanos per mutua bella civilia. -- *Regni gentium.* In hebræo est, *regnorum gentium.* -- *Descendent equi.* Cadent in terram, morientur. -- *Vtr. Unusquisque.*

24. *Assumam te, Zorobabel.* Hæc promittuntur Zorobabeli non in ejus tantum persona implenda, sed in ejus etiam posteris, et præcipue in Christo. -- *Quasi signaculum.* Annulum significatorium, ut quemadmodum annulus semper in manu habetur et diligenter custoditur, ita et tu mea peculiari cura protegariis et serveris. -- *Te elegi.* Ut ex te Christus nascatur. Chaldæus, *in te mihi complacuit.*



PRÉFACE SUR ZACHARIE.

1. De la personne de ce Prophète. — 2. Division générale de ses écrits. — 3. Caractère particulier de sa mission. — 4. Ses visions. — 5. Prophéties messianiques. — 6. De l'authenticité des prophéties de Zacharie.

1. Zacharie, le onzième des douze petits Prophètes, et le second de ceux qui parurent au milieu des Juifs après la captivité, était, comme nous l'apprend l'inscription de son livre, fils de Barachie, et petit-fils d'Addo ou Heddo selon l'Hébreu. On a supposé que cet Addo était celui qui est désigné dans Néhémie comme chef d'une famille sacerdotale (Nehem., XII, 4). D'après cette hypothèse, Zacharie aurait été, comme Jérémie et Ezéchiel, de race sacerdotale, et aurait appartenu à une des familles les plus considérées de Juda.

On ne sait rien de précis ni sur le lieu, ni sur l'époque de sa naissance. Comme il revint de Babylone avec Zorobabel, après l'édit de délivrance rendu par Cyrus, il est certain qu'il naquit en Chaldée et qu'il fut élevé en exil. Quelques Pères ont cru qu'il était déjà d'un âge fort avancé lorsqu'il commença à prophétiser, mais comme l'ange, dont il est parlé au chapitre II, verset 4, l'appelle un jeune homme (*puerum*), on est porté à croire le contraire.

L'Écriture nous dit seulement, et c'est la seule chose importante pour nous, la date de sa mission. Ce fut dans la seconde année du règne de Darius, c'est-à-dire dix-huit ans après son retour de l'exil, que le Seigneur lui apparut et le chargea, de concert avec Aggée, d'exciter ses concitoyens à reprendre les travaux du temple dont la construction était interrompue depuis plusieurs années (1. Esd., IV, 1-24; V, 1).

2. Zacharie est, sans contredit, le plus considérable des petits Prophètes, sinon pour l'étendue, du moins pour la valeur doctrinale de ses prophéties.

Son livre peut se diviser en trois parties.

La première partie, écrite en prose, comprend les six premiers chapitres. Après un discours, qui sert comme d'introduction au livre tout entier, le Prophète raconte une série de visions qui se rapportent toutes à l'achèvement du temple ou à des événements qui devaient arriver du temps de Zacharie.

Le Prophète a eu soin, pour ce motif, d'en marquer la date, pour qu'il fût bien manifeste qu'elles avaient été promulguées avant les faits qu'elles annoncent. Toutes ces visions sont du vingt-quatrième jour du mois de sabbath, qui était le onzième, en la deuxième année du règne de Darius, fils d'Hystaspes.

La deuxième partie, écrite également en prose, n'embrasse que les chapitres VII et VIII. C'est une exhortation au peuple, à l'occasion d'une question relative aux jeûnes que les Juifs s'étaient imposés à la suite de leurs derniers malheurs, et qu'ils avaient observés pendant la captivité.

Ces deux chapitres, qui ne font qu'un seul discours, sont de deux ans postérieurs aux premiers. Ils sont datés du quatrième jour du neuvième mois (*casleu*) de la quatrième année de Darius.

Enfin, la troisième partie, écrite en vers comme les ouvrages des anciens prophètes, se compose des chapitres IX à XIV. C'est là que le Prophète décrit la